

Le conseil débute par les Informations du Président et de la Vice-Présidente du Conseil Scientifique.

La première annonce est le départ de C. Boulanger qui quittera ses fonctions après le prochain CS (où un nouveau VP sera proposé).

---

Le président revient ensuite sur la situation financière de l'UL.

Les financements venant du ministère devraient être stables. (Malheureusement) le coût de la masse salariale augmente mécaniquement tous les ans (GVT); il faut donc trouver des moyens financiers complémentaires. Le choix a été fait de suivre les mêmes hypothèses que l'année dernière, ce qui conduit à réaliser 5 M € d'économie. Cette somme sera prise pour moitié sur la masse salariale, et pour l'autre moitié sur les heures complémentaires.

L'établissement a toutefois fait le choix d'élever le niveau moyen du système indemnitaire des personnels BIATSS pour atteindre la moyenne nationale (5M€ de flux en deux étapes).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets (ou pire), une centaine de postes de l'UL sera gelée (à noter qu'aucun poste gelé l'année dernière ne sera dégelé, ou si c'est le cas, le nombre de postes gelés cette année augmentera). Cela représente 1% de la masse salariale.

Par ailleurs il va falloir trouver 2,5 M€ d'économie dans les heures complémentaires.

Cependant, les financements du ministère étant stables, les dotations aux pôles et collégium le seront également.

---

Le prochain quinquennal devra être déposé à l'automne 2016. Il faut donc s'y prendre dès maintenant pour qu'il y ait le temps de la réflexion collective et de l'échange; pour que le futur contrat soit plus collectif que le précédent.

Le CA a validé la candidature pour le PIA 2.

À noter un tollé général (et national) sur les résultats des projets ANR.

Bilan des projets à l'UL : 16 dossiers déposés à l'ANR retenus, sur 77 déposés : 23% (25% national).

Les membres du CS sortant ont été remplacés par de nouveaux membres.

Appel à candidature pour le directeur de l'ENIM à Metz pour intégration de l'école à l'UL au 1er janvier 2016 (accélération sur demande du ministère).

La campagne IUF a été avancée par rapport aux années précédentes, tout comme la campagne pour les PEPS Mirabelle.

A noter que les mois de décembre-janvier seront chargés en appels à projets

(région + PEPS + conseil général 57).

Cérémonie de rentrée le 9 octobre à Metz (Arsenal).

---

Nouvelle du représentant de l'Etat :

la réponse du CPER sera en retard car le cadrage budgétaire est lui-même en retard - le précadrage devrait être connu cette semaine (donc connaissance des projets retenus) [mais c'était plus ou moins le cas les dernières fois].

Le montant d'investissement de l'Etat devrait être d'environ la moitié de ce qui fut consommé au précédent contrat.

Concernant le PACTE, il devrait y avoir une rallonge de 35M€ pour l'ensemble des projets (mais généralement cela s'oriente vers les entreprises et les collectivités territoriales.)

---

Nous avons ensuite eu une présentation de la SATT qui vient de s'installer au 91 avenue de la Libération (3ème étage).

Le prochain CA devrait entériner la nomination du pdg.

L'objectif est d'augmenter / accélérer le taux de transfert des résultats de la recherche vers l'entreprise.

---

Nous (élus ObstinéES), mais pas seulement, avons ensuite manifesté notre grande inquiétude sur la politique de gel d'emplois dans l'établissement qui va générer des tensions importantes.

La réponse du président a mis en avant plusieurs points :

- forcément ça crée des tensions ; comment faire autrement ?
- les universités doivent augmenter leur nombre d'étudiants, mais sans moyens.
- certaines universités ont mis en place des numéris clausus, ce que le président ne souhaite pas.
- il a déjà interpellé la ministre sur ces questions, croyant qu'on aurait des compensations, mais ce n'est plus crédible.
- le pilotage de la masse salariale est de plus en plus précis. Des efforts sont faits, notamment sur le régime indemnitaire des BIATSS, avec négociation syndicale et compromis.
- on est donc dans une situation plus contrainte que ce qu'on pensait.
- Et on joue très clairement la transparence sur tous les chiffres.

L'assemblée s'exprime rapidement sur cette question en soulevant le fait que la politique de gel semble aveugle et nécessite une vision politique et stratégique.

Vient finalement la question des frais d'inscription.

Pour le président, le sujet est compliqué. Le financement individuel du supérieur est une question. Il faut inclure cette démarche dans une réflexion globale sur les mécanismes de financement du supérieur et ne pas la traiter de manière isolée.

---

Une question est par ailleurs soulevée concernant les 10% de prélèvement, également sur les projets ANR.

- Ce n'est pas le cas, seuls les 4% prévus par l'ANR sont prélevés

---

Nous en venons ensuite aux différents points à l'ordre du jour.

---

Les comptes rendus des séances du 8 avril et du 24 juin 2014 ont été adoptés. Puis nous avons écouté et formulé des avis positifs pour les nominations du Directeur du laboratoire CRPG (UMR 7358) (au 1er janvier 2015) et du Directeur de la FR Jacques Villermaux (FR 2863) (au 1er septembre 2014).

---

Nous sommes ensuite revenus sur la répartition du budget Recherche de l'UL (dans le cadre décidé par le CA et présenté par le président en début de séance, soit réaliser une économie de 5M€ de la masse salariale de l'établissement).

Les montants des allocations pour chacune des enveloppes sont :

- EMEB : 25M€
- Formation : 9.2 M €
- Recherche : 9.2 M €
- Directions et pilotage : 11.7 M €

Concernant le budget Recherche, la répartition choisie est :

- Dotation de fonctionnement aux pôles : 5.55 M€
- Environnement scientifique : 1.24 M€
- Enveloppe projets : 1.77 M€
- Collège doctoral : 0.64 M€

Concernant la dotation de fonctionnement des pôles, le principe retenu est la répartition de 90% du budget et la création d'un amortisseur avec les 10% restants.

- 30% du budget est réparti en fonction du nombre d'EC producteurs, quelle que soit leur discipline,
- les 70% restants sont répartis selon la spécificité des coûts de la discipline ainsi qu'en utilisant une péréquation basée sur les résultats de l'évaluation AERES.

[Nous avons rappelé que les notes de l'AERES n'avaient pas vocation à être utilisées pour la répartition des crédits au sein de l'Université.]

La proposition de répartition pour l'enveloppe projets du CS, notamment en liaison avec les contrats d'objectifs et de moyens (1.77 M€) est :

- 1 M€ pour AO annuel du CS
- 150 K€ pour AO PEPS Mirabelle
- 300 K€ pour gratification Master
- 100 K€ pour LIA/LEA
- 120 K€ pour colloques et congrès
- 100 K€ (aide à l'édition)

Il est à noter que le CNRS devrait baisser sa participation au financement des PEPS Mirabelle, mais que l'Université souhaite maintenir le dispositif.

---

Une convention de partenariat entre l'UL et le CG 57 est en cours de signature. La convention est relativement floue, mais elle définit les représentants et les calendriers de rencontres. Toutefois le financement est réservé exclusivement à des manifestations ayant lieu dans le département 57. Les indicateurs, les frais de gestions etc. seront négociés par la suite. (2 abs)

Par ailleurs, le CG 57 propose, dans la limite de son champs de compétences, de soutenir des manifestations scientifiques, ainsi que l'achat d'équipements. Les délais pour l'instruction des dossiers a été très court (entre mi juillet et mi septembre).

Nous avons donc instruit les dossiers et validé la proposition de répartition des 15 000€ alloués pour l'organisation de manifestations scientifiques (en tenant compte du fait que le lieu doit être en Moselle et qu'une antenne d'un laboratoire doit également y être).

Pour les projets d'infrastructure, il s'agit de 247 000 € demandés.

Unanimité pour la remontée des dossiers.

---

Nous avons ensuite accepté les demandes de création ou de renouvellement (LEA LIPES, GDR « Connaissance de l'Europe médiane », GDR 3395 "Théorie de Lie Algébrique et Géométrie" (TLAG).

La durée de l'éméritat est augmentée à trois ans et la discussion sur les critères d'attribution reportée à un prochain conseil (en particulier pour les éméritat MCF).

---

Avis sur les candidatures au Prix régional du Chercheur et au Prix régional de la Thèse

Diffusion tardive (en juillet) avec peu de candidatures. Tous les dossiers pour le prix de la thèse sont remontés (Unanimité).

Pour les prix des chercheurs, la région demande la remontée de 4 candidats. Des évaluateurs internes vont être nommés avant la prise de décision.

Nous avons procédé ensuite à la modification de la procédure d'ACT (levée de la limite à 1 ACT par an) (1 abs ObstineEs) et à la définition de la durée minimale de présence effective en France lors d'une thèse en co-tutelle (validation du tiers des demandes de l'ED d'inscription) (5 abstentions).

Puis nous avons nommé un représentant UL au GIP Metafensch El Mostafa DAYA (3 abs ObstineEs) et un représentant du CS au sein de la Commission Culture de l'UL (M. Ramon, personnalité Extérieurs) (Unanimité)